

SÉLECTION DE L'ÉQUIPE DU QUÉBEC #2 2022-2023

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 20 janvier 2023 à 20h00

LES INSCRIPTIONS DES ATHLÈTES DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉES SUR SPORTDATA

$\overline{n}\overline{z}$	Nom			Prénom				
ΠT	Sexe	Masculin Féminin F		Date de naissance (aaaa / mm / jj)				
Π-	Poids en kg	KG		Ceinture		Bleue / Mauve [Brune 🗌	Noire
ÄП	T/1/			Courriel				
•••	Épreuves Kata	a		Épreuves Combat				
	Catégorie / Âge	Catégorie / Âge	N	Masculin → catégorie de poi		de poids	Féminin → catégorie de poids	
T F 5 5 1 1 4 4	Jeunesse (12-13) [☐ Jeunesse (12-13) ☐	-40 🗌	-45 🗌 -50[5	5 🔲 +55 🔲	-42 🗌 -47 📗 -52	+52
	Cadet (14-15)	Cadet (14-15)	-52	-576370 +70		-47 🗌 -54 🗍 -61 🗍 +61 🗍		
	Junior (16-17)	☐ Junior (16-17) ☐	-55 🗌	-616876 +76		6 🗌 +76 🗌	-48535966 +66	
	U21 (18-20)	21 (18-20) U21 (18-20) -60			8	4 🔲 +84 🔲	-50556168 +68	
	Senior (16 et +)	Senior (16 et +) Senior (18 et +) -60 -67			8	4 🔲 +84 🔲	-505561	<u>-68</u> +68
2 2 5 5 2 2	Équipe 14-17 ans [
	Équipe 16 ans et + [
3 3 1 0 6 3	Para karaté - Kata	Junior 12-15 ans	Cécité	et déficience	Défic	cience	Mobilité réduite	Personne en
		Adultes 16 ans et +	visuelle	e 🗌	intell	ectuelle 🗌	debout	fauteuil roulant
6 3 1 6	<u>Tarifs</u> :							
		Forfait 3 sélections – 1 épreuve / date : 225.00 \$						
Forfait 3 sélections – 2 épreuves / date : 250.00 \$ Forfait 3 sélections – 3 épreuves / date : 275.00 \$								
	Forfait 3 sélections – 4 épreuves ou plus / date : 30							
	2e sélection seulement – athlètes en para-karaté :			50.00 \$				
	Forfait 3 sélections – Kata équipe : 100.00 \$							

NOTE 1: Un frais de 50\$, en plus de devoir payer les frais d'affiliation approprié, par athlète et entraîneur sera imposée au dojo pour

chaque athlète inscrit aux sélections et n'apparaissant pas sur sa liste de membres 2021-2022.

IOTE 2: Un frais de 100\$ pour le dojo plus 20\$ par athlète inscrit aux sélections, sera facturé à un dojo qui n'a pas soumis à Karaté Québec sa demande de renouvellement ou de nouvelle affiliation de l'année de 2021-2022, la liste de membres et le paiement applicable des frais avant la date de clôture de la période d'inscription aux sélections.

NOTE 3: Un frais de 25\$ par demande de correction sera facturée au club après publication des feuilles de tirage. Toute demande de

correction devra être envoyée par courriel à Karaté Québec.

* En participant aux activités de Karaté Québec, l'athlète accepte que des photos ou des images vidéo prises lors des diverses activités puissent éventuellement faire partie d'un montage pour les activités promotionnelles, le site internet, le site Facebook et les vidéos souvenirs. De plus, il permet à Karaté Québec de présenter les montages à la télévision.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Karaté Québec, son conseil d'administration, sa haute direction, ses membres, ses employés, ses entraîneurs, ses bénévoles, ses officiels, ses participants, ses agents propriétaires/opérateurs des installations et représentants (sous l'appellation collective d'Organisation) ne sont pas responsables des blessures, dommages, ou pertes subis par un participant durant la pratique sportive du karaté en résultant de sa participation à une compétition, un programme, une activité ou un événement causé de quelque manière que ce soit.

Eu égard à sa participation aux programmes, activités et événements de l'Organisation, le participant reconnait par la présente qu'il est conscient des risques et des dangers associés ou liés aux compétitions, programmes, activités et événements.

En considération du droit de participation qui est conféré par l'Organisation, le participant consent à :

- La vérification de son état physique par un médecin;
- Accepte tous les risques dérivant de, associés ou liés à sa participation;
- L'unique responsabilité pour toute blessure, perte ou dommage qu'il pourrait subir lors de sa participation; et
- Dégage l'Organisation de la responsabilité relative à chacune et toutes les réclamations, demandes, poursuites et frais et dépenses qui pourraient découler de sa participation.

En s'inscrivant à la Sélection de l'équipe du Québec par l'entremise de son entraîneur ou son mandataire sur Sportdata, le participant/parent/tuteur admet avoir lu et compris le Guide de sélection de l'Équipe du Québec – Édition 2022-2023 et le formulaire d'inscription et en accepte les conditions.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION à la SÉLECTION #2 : 20 janvier 2023 à 20h00